

# Réseau MUST

Professionnels de l'information et de la documentation  
Musées, Patrimoine, Culture Scientifiques et Techniques



## La capitalisation des ressources documentaires dans les structures muséales : des logiques internes à l'ouverture des données

### Orientation bibliographique

## SOMMAIRE

1. Documentation des collections dans les musées.....	2
1.1 Les compétences .....	4
1.2 Etudes de cas.....	4
2. L'organisation de la documentation .....	5
3. Informatisation de la documentation des collections.....	6
4. Vers l'ouverture des données.....	8
4.1 Aspects juridiques .....	8
4.2 Open data et données publiques culturelles.....	8
4.3 Gestion collaborative du patrimoine en ligne.....	10

## 1. Documentation des collections dans les musées

### **Comment documenter vos collections ? : le guide de documentation du réseau info-muse [en ligne].- Montréal : Société des musées québécois, 2015.**

*Résumé : Introduction - liste des zones simples et à entrées multiples - ethnologie/histoire/beaux-arts/arts décoratifs - archéologie - sciences naturelles - le système de classification info-muse pour les musées d'ethnologie, d'histoire et d'archéologie - le système de classification info-muse pour les musées de beaux-arts et d'arts décoratifs - comment mesurer les objets - index des zones de la base de données info-muse - index des zones de la base de données nationale des sciences humaines du RCIP - index des zones de la base de données nationale des sciences naturelles du RCIP – bibliographie. ©OCIM*

### **« Document et musée : du discours sur l'œuvre à la médiation culturelle ».- In : Documentaliste, sciences de l'information ; vol. 51, n° 2, 2014.- pp. 28-69.**

*Résumé : La documentation muséale est au cœur de ce dossier. Au sommaire de ce numéro : le dossier d'œuvre, le document numérique, les interfaces de médiation, les catalogues d'exposition enrichis, l'écriture du patrimoine. ©MNAM*

### **La documentation des collections de musées : pourquoi ? comment ? : guide pratique [en ligne] : AMBOUROUÈ AVARO Anne ; GUICHEN Gaël de.- Paris, Unesco ; Porto-Novo, Ecole du patrimoine africain (EPA) ; Rome : ICCROM, [2010].- 17 p.**

*Résumé : Dans un grand nombre de musées à travers le monde, la documentation des collections est encore peu organisée, incohérente et parfois inexistante. Ceci représente une menace considérable dans la mesure où les collections mal inventoriées peuvent disparaître ou ne pas être correctement utilisées. De plus, l'absence d'enregistrements officiels empêche de prendre les mesures appropriées en cas de vol ou de trafic illicite. La plupart des projets de l'UNESCO visent à améliorer la documentation des musées car celle-ci représente le premier « niveau de protection » des collections.*

*Les nouvelles technologies présentent beaucoup d'avantages pour améliorer la documentation des musées. L'utilisation de systèmes de documentation informatisés permet de comparer un bon nombre de sources différentes. Ils facilitent également la gestion des collections, la recherche, la préparation d'expositions, les publications et l'accès adéquat du public aux collections.*

*Cependant, étant donné la variété des niveaux d'organisation des infrastructures, il est important de comprendre comment les communautés muséales des différents pays peuvent s'adapter aux exigences de la systématisation ainsi qu'au développement de normes et de systèmes informatiques conviviaux. ©Unesco*

### **« Documenter les collections, cataloguer l'exposition » / RÉGIMBEAU Gérard (dir.).- In : Culture et musées, n° 22, 2014.- pp. 11-162.**

*Résumé : ce numéro consacré à la documentation muséale et patrimoniale rassemble six contributions qui en éclairent les versants techniques et théoriques selon des approches interrogeant la reconnaissance et la légitimation des biens culturels, et plus particulièrement dans le traitement des dossiers d'œuvres, et dans l'évolution des normes muséographiques ; ©Culture & musées*

### **Documenter les collections de musées : investigation, inventaire, numérisation et diffusion / MERLEAU-PONTY Claire (dir.).- Paris : La Documentation française, 2014.- 228 p.- (Musées-Mondes).**

**Inventaire et investigation.- pp. 13**

À propos des inventaires des musées / LACAMBRE Geneviève.- pp. 15-30.

De l'enquête documentaire à la recherche scientifique ou comment faire du récolement un enjeu de connaissances des collections muséales / LINTZ Yannick.- pp. 31-42.

La collection de moulages de l'ancienne faculté des lettres de Bordeaux : étude documentaire et pratiques d'inventaire / MORINIÈRE Soline.- pp. 43-53.

**L'œuvre et son dossier.- pp. 55**

Dossier d'œuvre et dossier de régie d'œuvre. Constitution et communicabilité / JOUYS BARBELIN Corinne.- pp. 57-74.

Le service d'Étude et de Documentation du département des Peintures du musée du Louvre / LOIRE Stéphane.- pp. 75-92.

État de la documentation au musée Rodin : dossier d'œuvre et dossier documentaire sur l'œuvre / BOUJOT Sandra.- pp. 93-98.

**Informatiser les collections.**- pp. 99

Du projet de base de données informatisée à sa réalisation : ambition et limites / VASSAL Hélène.- pp. 101-103.

Le constat d'état : de la collecte à la synthèse des données / TOUILLON-RICCI Mathilde.- pp. 105-114.

Gestion et valorisation des collections. La politique documentaire au musée d'Ethnographie de l'université Bordeaux-Segalen / CHARVE-DARTOEN Sophie ; NIETO Solenn.- pp. 115-122.

La base de documentation et de gestion des œuvres du futur Louvre Abou Dabi : de la réflexion sur les pratiques professionnelles à la conception d'une base de données dédiée / VASSAL Hélène.- pp. 123-126.

Le premier projet d'informatisation des collections des musées du Vietnam / DALEX Françoise.- pp. 127-139.

Changer de système de gestion des collections au musée d'Orsay : un vrai défi ! / JULÉ Sylvie ; BADIE MODIRI Elsa.- pp. 141-144.

Conduite d'un projet d'informatisation des collections : rôle d'un assistant à maîtrise d'ouvrage / VENDEVILLE Jean-Pascal.- pp. 145-151.

**Numérisation et diffusion culturelle.**- pp. 153

Les enjeux de la numérisation du patrimoine : la politique européenne à l'épreuve de Google / JOLY-PARVEX Morwena. - pp. 155-161.

Le portail documentaire, un outil de mutualisation de la diffusion. L'exemple du musée du quai Branly / DALEX Françoise.- pp. 163-171.

Les dossiers de restauration du Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) : vers une reconnaissance patrimoniale / RAYNAUD Clémence.- pp. 173-187.

La réalité augmentée au service de la valorisation et de la transmission du patrimoine culturel. La question du patrimoine documentaire / DEFRETIN Audrey.- pp. 189-201.

Conclusion. Gestion et documentation des collections : vers une évolution des pratiques ? / LOUTREL Isabelle ; VASSAL Hélène.- pp. 203-205

*Résumé : Dans un contexte où l'informatisation des collections, la numérisation du patrimoine et l'évolution des techniques requièrent un travail de plus en plus exigeant ainsi qu'une diffusion et une valorisation publiques accrues, les professionnels des musées en charge du récolement et de la documentation des collections font face à des régisseurs, chargés d'études documentaires, archivistes et informaticiens issus du Séminaire International d'Été de Muséologie (SIEM) de l'École du Louvre de 2012. ©OCIM*

**« Documenter pour conserver et réinstaller une œuvre contemporaine complexe » / BÜLOW Héléna.- In : crbc - Conservation restauration des biens culturels, n° 34, 2016.- pp. 59-68.**

*Résumé : Les difficultés rencontrées pour conserver et restaurer une œuvre composite qualifiée d'« installation évolutive interactive, adaptable aux différents espaces d'exposition » démontrent l'importance de créer une documentation appropriée, englobant sa matérialité et sa fonctionnalité. Cette étude de cas d'une œuvre mise en dépôt au musée des Beaux-Arts de Nantes, met en avant la méthodologie utilisée pour produire un système documentaire qui renseigne l'état constitutif de l'œuvre.*

**« Fonds d'archives et de bibliothèque dans les musées : entre collections et documentation » / LE MASNE DE CHERMONT Isabelle ; RENDU Jeanne-Marie ; SENTHILES Armelle et al.- In : Musées & collections publiques de France, n° 241, 2004.- pp. 71-85.**

*Résumé : Dossier sur les archives et les bibliothèques dans les musées : prise en compte par la DRAC, signaler ces collections, valoriser les collections spécifiques des musées littéraires, prendre en compte la restauration, distinguer archives et collections de musées, respect des fonds, etc. Deux courts articles concluent sur les particularités des musées littéraires (musée départemental Stéphane Mallarmé, musée Pierre Corneille et musée Victor Hugo - maison Vacquerie). Le dossier s'achève par la transcription d'un débat présidé par le conservateur général du service des bibliothèques, archives et documentation de la DMF sur le statut de collection des livres et archives. ©OCIM*

**« Musées et documentation ».- In : Musées & collections publiques de France, n° 212, 1996.- pp. 4-52.**

*Résumé : Ce numéro dossier explore à travers différents retours d'expériences le rôle de la documentation au sein des structures muséales, dans le domaine des collections d'art moderne, d'archéologie, ainsi que dans les archives et fonds patrimoniaux, tout en se préoccupant du statut et des fonctions des documentalistes en charge de ces ressources. ©INP*

**Les normes : votre clé pour la documentation des collections.- In : Muse, vol.28, n° 6, 2010, pp. 48-49.**

Résumé : *Panorama des normes canadiennes de documentation des collections.* ©OCIM

### 1.1. Les compétences

**[Dictionnaire des compétences : gestion des collections \[en ligne\].- Québec : Société des musées québécois : Conseil québécois des ressources humaines en culture, 2013.- 23 p.](#)**

Résumé : *Cet ouvrage se veut un outil de gestion qui facilite la clarification et le partage des rôles et responsabilités, la sélection du personnel, la formation des travailleurs ainsi que l'intégration de la relève. Le chapitre 4 détaille les compétences requises en matière de documentation des collections (Documentation des objets / spécimens de collection ; Inventaire des objets / spécimens de collection ; Photographie des objets.* ©INP

**« Documentaliste de musée » / BARRET Frédérique.- In : Musées & collections publiques de France, n° 201, 1993.- p. 10**

Résumé : *L'auteur développe dans cet article la spécificité du travail des documentalistes de musées dans les années 1990.* ©INP

**« Documentalistes en musées : qui êtes-vous ? » / JOUYS BARBELIN Corinne, In : Documentaliste, sciences de l'information ; vol. 51, n° 2, 2014. - pp. 46-48.**

Résumé : *Dans un secteur muséal en mutation profonde ces trente dernières années le métier de documentaliste est parmi les premiers à avoir été reconnu officiellement par la création de corps de la fonction publique d'Etat. Mais au-delà de ces créations statutaires, son identité reste brouillée.* ©ADBS

**[L'incidence de l'objet documentaire sur l'identité professionnelle : le cas des agents des grands musées nationaux chargés de la documentation scientifique des collections \[en ligne\] : mémoire pour obtenir le titre professionnel "chef de projet en ingénierie documentaire" INTD niveau 1. / JOUYS BARBELIN Corinne. - Paris : Institut national des techniques documentaires \(INTD\), 2006.- 206 p.](#)**

Résumé : *L'auteur étudie la question de l'identité des professionnels de la documentation et particulièrement celle des agents exerçant des fonctions liées à la documentation scientifique des collections dans les grands musées nationaux. Elle s'appuie sur un travail de terrain effectué auprès d'agents des musées du Louvre, d'Orsay, de Guimet, du quai Branly, du Centre Pompidou, de Cluny et du Musée d'archéologie nationale.* ©MNAM

**« Rôle et missions des documentalistes : une dynamique indispensable de médiation informative » / GOEDERT Sophie.- In : Musées & collections publiques de France, n° 221-222, 1998-1999.- pp. 85-87.**

Résumé : *Cet article tente de répondre à une définition précise du métier de documentaliste décloisonné et prenant en compte les liens transversaux entre tous les secteurs culturels en vue d'une reconnaissance des fonctions documentaires complémentaires à celles des conservateurs au sein des musées.* ©INP

### 1.2. Etude de cas

**[« La documentation des collections des Sciences naturelles en Grande-Bretagne »\[en ligne\] / DAVIS Peter.- In : La lettre de l'OCIM, n° 38, 1995.- pp. 14-18.](#)**

Résumé : *La documentation des collections de sciences naturelles a déjà connu une longue histoire en Grande-Bretagne depuis la mise au point du bordereau Histoire naturelle en 1975. Qu'en est-il maintenant après la publication des premiers inventaires régionaux ?* ©OCIM

**« La documentation scientifique » / JOUYS BARBELIN Corinne.- In : Histoire du Louvre : dictionnaire thématique et culture, vol. III / LINTZ Yannick (dir.).- Paris, Louvre éditions ; Fayard, 2016.- pp. 131-133.**

Résumé : *Cet article retrace l'histoire de la documentation scientifique des différents départements de conservation du musée du Louvre et aborde en conclusion l'enjeu des prochaines années visant à proposer l'accès aux ressources documentaires au plus grand nombre.* ©INP

**[« Enjeux de la numérisation des herbiers pour l'information et la communication scientifiques : de la transformation des matières documentaires à l'évolution des pratiques »](#)** [en ligne] / CHUPIN Lisa.- In : **Les Enjeux de l'Information et de la Communication**, n°16/2, 2015.- pp. 69-82.  
*Résumé : Les travaux de l'auteur croisent les problématiques de valorisation du patrimoine numérique, de participation des publics dans des démarches dites de crowdsourcing ou de sciences citoyennes, et d'exploitation scientifique des corpus numérisés. ©CAIRN*

**La mise en place d'un système de gestion et de documentation des collections dans le projet du Louvre Abou Dabi. Enjeux et spécificités : mémoire de stage de l'École du Louvre / ROCH Éloïse.- Paris : Ecole du Louvre, 2010.**

## **2. L'organisation de la documentation**

**« Les archives de la restauration au Centre de recherche et de restauration des musées de France » / RAYNAUD Clémence.- In : *Technè*, n° 27-28, 2008.- pp. 43-46.**

*Résumé : A la fin des années 1930, Germain Bazin mettait au point « les archives de la restauration », posant les principes d'une documentation spécifiquement vouée à la restauration des peintures. L'application invariable de ces préceptes a progressivement permis la constitution d'un fonds à caractère technique considérable, aujourd'hui riche de 33 000 dossiers de restauration. ©Technè*

**« Le constat d'Etat pour les expositions temporaires ».- In : Actes de la deuxième conférence européenne des régisseurs d'œuvres d'art, Paris, 14-15 novembre 2000.- La Celle-Saint-Cloud : Les 40 cerisiers, 2002.- pp. 25-76.**

*Résumé : Cette table ronde permet d'aborder les impératifs liés à la réalisation du constat d'état dans le cas des prêts aux expositions temporaires, en posant également la question de la conservation des originaux des constats après l'exposition et de leur archivage. ©INP*

**Un constat, des constats d'état : dossier documentaire de la formation permanente organisée par le département des conservateurs de l'Institut national du patrimoine, Paris, 29-31 mars 2017.- Paris : Centre de ressources documentaires de l'Institut national du patrimoine, 2017.- (Dossier de formation permanente ; n° 711).**

*Résumé : Ce dossier, support de la formation dispensée par l'Inp permet de comprendre les objectifs et la méthodologie des différents constats d'état, d'apprendre à construire une fiche de constat d'état en fonction des nécessités de gestion, des contextes et des types de collections. ©INP*

**[Un constat, des constats d'état](#)**[en ligne] : Orientation bibliographique préparée par le centre de ressources documentaires du département des conservateurs de l'Institut national du patrimoine, consultable dans la médiathèque numérique (Publiée le : 16/05/2017)

**« Constats, diagnostics, évaluations : la conservation préventive en action, actes des X<sup>e</sup> Journées-débats organisées par le master de conservation préventive de l'université de Paris-I, 14 et 15 juin 2006 ».- In : Conservation-restauration des biens culturels. Cahiers techniques de l'ARAFU, n° 15, 2007.- pp. 41-108.**

**Notamment :**

**« Constat d'états : approches d'une définition » / PAÏN Silvia.- In : *Conservation-Restauration des biens culturels - Cahier Technique*, n° 15, 2007.- pp. 43-47.**

*Résumé : Cet article décline les documents relatifs à l'état de conservation des biens culturels et du constat d'état. ©INP*

**« La documentation et la gestion des œuvres ».- In : Diriger un musée / CHAVANNE Blandine ; GLET Dominique ; WASSERMAN Françoise.- Voiron : Editions territorial, 2013.- pp. 19-20.**

*Résumé : Cet extrait permet de synthétiser et pointer le rôle joué par le conservateur dans l'étude des collections dont il a la charge et donc les documenter par le dossier d'œuvre afin de pouvoir par la suite diffuser cette connaissance. ©INP*

**« Enjeux et pratiques documentaires en conservation-restauration. Perspectives pour la recherche : actes des journées d'études organisées par l'Association des restaurateurs d'art et d'archéologie de formation universitaire (ARAAFU) et le Centre de recherche en préservation des biens culturels (CRPBC), à Paris (INHA), les 14 et 15 octobre 2010.- Paris : ARAAFU.- In : Conservation-restauration des biens culturels. Cahiers techniques de l'ARAAFU, n° 19, 2012.**

« Les enjeux philosophiques de la documentation en conservation-restauration » / LEVEAU Pierre.- pp. 3-10.

« Documentation des valeurs culturelles : le rôle du conservateur-restaurateur » / BERTHOLON Régis. – pp. 11-15.

« Former à l'élaboration du rapport d'intervention : quelques réflexions sur le contenu et la méthode pédagogique » / PAÏN Silvia.- pp. 16-19.

« La dématérialisation du dossier de restauration au C2RMF » / CRETIN Joëlle ; DESGREZ Christine.- pp. 35-36.

« De la documentation aux archives : l'évaluation du fonds de la section restauration au C2RMF et ses enjeux » / NYEBORG Pierre-Emmanuel ; RAYNAUD Clémence.- pp. 37-41.

« Documenter la régie d'œuvres : quels outils pour quelles exploitations ? » / LOUTREL Isabelle ; VASSAL Hélène.- pp. 54-56.

**Norme NF EN 16095, Conservation des biens culturels - Constater l'état du patrimoine culturel mobilier.- La Plaine Saint-Denis : Afnor, 2012.**

**« Petite histoire du constat d'état »/ COMETTI Jean-Pierre.- In : Conserver / restaurer : l'œuvre d'art à l'époque de sa préservation technique.- Paris : Gallimard, 2016, pp. 217-225.-(Nrf essais).**

**Rapport d'étude sur les dossiers d'œuvres / CATHELINÉAU Anne-Charlotte.- Paris : Mission des archives du ministère de la culture, 2008.**

### **3. Informatisation de la documentation des collections**

**[«Les apports du récolement à la connaissance des collections»](#) [en ligne] / LINTZ Yannick.- In : Journées d'étude sur le récolement décennal dans les musées nationaux, Saint-Germain-en-Laye, 24-25 novembre 2011.- Paris : Sous-direction des collections du service des musées de France, 2012.**

*Résumé : Yannick Lintz, chef du service du récolement des dépôts antiques et des arts de l'Islam au musée du Louvre expose comment le récolement, au-delà de l'obligation légale d'une bonne gestion des collections, peut être un formidable enjeu moderne d'étude des collections et qu'il peut être perçu ainsi par les collègues et les instances de décision comme une formidable occasion de retrouver un cœur de métier. ©Ministère de la Culture et de la Communication*

**[Les archives et la documentation dans le cadre du récolement](#) [en ligne] : Journée d'étude, Saint-Germain-en-Laye, 25 octobre 2012.- Paris : Sous-direction des collections du service des musées de France, 2013.**

*Résumé : La loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France a instauré l'obligation de récolement décennal. Des textes complémentaires sont venus préciser la notion de récolement et définir son périmètre. Pour tous les musées de France, la date d'achèvement est fixée au 12 juin 2014. Le service des musées de France accompagne cette vaste opération nationale en organisant des sessions de formation et des rencontres professionnelles. Cette année, au vu des problématiques soulevées dans le cadre de l'avancement des travaux du récolement dans les musées nationaux, la question de la place des archives et de la documentation fait l'objet d'un examen spécifique. ©Ministère de la Culture et de la Communication*

**« Automating the documentation of museum collections » / DOTY Philip.- In : Museum management and curatorship, vol. 9, n° 1, 1990. - pp. 73-83.**

*Résumé : Historique, bilan et perspective de l'informatisation de la documentation des collections. ©OCIM*

**« Les catalogues de collections de musées en ligne, au carrefour des points de vue. De la médiation à la propédeutique de l'image numérique » / WELGER-BARBOZA Corinne.- In : Numérisation du patrimoine. Quelles médiations ? quels accès ? Quelles cultures ? / DUFRÈNE Bernadette ; IHADJADENE Madjid ; BRUCKMANN Denis (dir.).- Paris : Hermann éditions, 2013.- pp. 191-214.**

*Résumé : Le catalogue des collections illustre la documentarisation du patrimoine. Il peut être approché comme la pièce maîtresse de la médiation de l'institution patrimoniale en direction des publics mais également de la mise en jeu de nouvelles compétences documentaires.*

**« Documentation des collections » / CHAUWIN Ludovic.- In : [La régie à l'œuvre : étude contemporaine de la fonction de régisseur ou comment intégrer la conservation préventive dans ses nouvelles missions](#) [en ligne]. Mémoire de master professionnel M2, spécialité "Conservation préventive du patrimoine", sous la direction de M. Denis Guillemard.- Paris : Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne - UFR Histoire de l'art et Archéologie, 2012.- pp. 7-9.**

*Résumé : « La documentation des collections constituée par, les bases de données gérées à l'aide des logiciels certifiés, les registres d'inventaire et les dossiers d'œuvres (véritables biographie de celles-ci), permettent d'identifier l'objet, de préciser son contexte historique de création ainsi que la chronologie de ses mouvements et des interventions précédemment réalisées ». ©Ludovic Chauwin*

**[L'inventaire et le récolement des collections publiques](#) [en ligne]: dossier de formation permanente de l'Institut national du patrimoine.- Paris : Centre de ressources documentaires de l'Institut national du patrimoine, 2014.**

*Résumé : Ce dossier de formation présente la réglementation qui réaffirme l'obligation pour tous les musées de France de procéder à l'inventaire et au récolement de leurs collections. Dans ce contexte, et à partir de cas concrets, les méthodes d'inventaire et de récolement, tant manuelles qu'informatisées, replacent ces missions dans la chaîne de traitement des collections définie par le projet scientifique et culturel du musée. ©INP*

**« Le modèle conceptuel de référence du CIDOC : de la sémantique des inventaires aux musées en dialogue » / LE BŒUF Patrick.- In : Culture et musées, n° 22, 2014.- pp. 89-111.**

*Résumé : Il est de la responsabilité de chaque musée d'établir l'inventaire des collections qu'il conserve, éventuellement en introduisant dans la structuration de cette information des particularités locales visant à répondre à des besoins propres. Mais l'évolution actuelle du « Web de documents » vers un « Web de données » où les données structurées présentes sur le Web seraient reliées les unes aux autres, et non plus seulement stockées dans des silos aux frontières étanches, oblige à formaliser la conception sous-jacente aux différentes manières de structurer l'information muséographique ©Culture & musées.*

**« La numérisation du dossier d'œuvre : enjeux organisationnels pour les musées » / RIZZA Maryse.- In : Culture et musées, n° 22, 2014.- pp. 25-45.**

*Résumé : La production documentaire, reflet de l'organisation, souvent créée par plusieurs acteurs autour d'un même processus, constitue un objet d'analyse révélateur des pratiques de ces acteurs et de l'évolution de ce processus. L'inventaire du patrimoine et le dossier d'œuvre, traditionnellement basés sur des pratiques à forte composante documentaire impliquant plusieurs acteurs dans un processus commun, illustrent ce propos. La perspective d'un dossier d'œuvre numérisé instaure un rapport différent au document amène les acteurs à questionner le processus fondé sur le support papier. ©Culture & musées.*

**« La numérisation au musée départemental Arles antique : une valorisation des collections archéologiques » / TOUSSAINT Soizic.- In : Les nouvelles de l'archéologie, n° 147, 2017.- pp. 32-38.**

*Résumé : Un musée d'archéologie a la mission complexe de préserver des œuvres et de la documentation archéologique dans un objet d'étude, de conservation et de transmission, tout en les valorisant et en les rendant accessibles. Dans le cadre du chantier de numérisation des collections en deux et trois dimensions, le musée départemental Arles antique décrit dans cet article les objectifs scientifiques inhérents à cette documentation qui bénéficie aux professionnels mais de surcroît aux visiteurs du musée, du plus jeune public au public « empêché ». ©INP*

## 4. Vers l'ouverture des données

### 4.1. Aspects juridiques

[Code des relations entre le public et l'administration](#) [en ligne]

[Loi n° 2015-1779 du 28 décembre 2015 relative à la gratuité et aux modalités de la réutilisation des informations du secteur public](#) [en ligne]

[Loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique](#) [en ligne]

### 4.2. Open data et données publiques

[« Premiers défrichages de l'open data dans les musées »](#) [en ligne] / CONTE Pierre Alexandre.- In : *Lagazette.fr*, 4 décembre 2017.

Résumé : Encore majoritairement réticents à l'open data, les professionnels des musées doivent commencer par découvrir le cadre réglementaire et le bénéfice qu'ils peuvent en tirer. Si les expériences sont encore rares, elles mettent en évidence le potentiel et les écueils de l'ouverture des données dans ce secteur culturel. ©Lagazette.fr

[« La construction d'un espace patrimonial partagé dans le Web de données ouvert : Entre interopérabilité et stratégies institutionnelles »](#) [en ligne] / JUANALS Brigitte, MINEL Jean-Luc.- In : *Communication*, vol. 34, n°1, 2016.- 18 p.

Résumé : L'interopérabilité est ici analysée dans ses dimensions conceptuelle, technique et culturelle. Les auteurs examinent, dans le domaine patrimonial, les politiques et les pratiques institutionnelles de numérisation et de mise à disposition de leurs ressources culturelles dans un format numérique en posant la question de ses formes d'interopérabilité possibles. Ils font ensuite apparaître ces formes et les enjeux de visibilité et de diffusion posés par cette mise à disposition en analysant les choix stratégiques, éditoriaux et techniques des modèles du Linked Open Data (LOD) retenus par une sélection d'institutions culturelles françaises. ©OCIM

[« Curating in the open : a case for iteratively and openly publishing curatorial research on the web »](#) / OWENS Trevor.- In : *Curator*, vol. 59 n° 4, 2016).- pp. 427-442.

Résumé : En suivant le mouvement de l'open data, l'auteur, responsable des programmes de l'Institute of museum and library services (États-Unis), propose d'appliquer le même principe de partage aux processus de recherches en conservation afin d'augmenter leur portée et impact. Ce plaidoyer se base sur trois cadres utilisant l'open data et sur l'étude de cas d'une exposition en ligne de la Libray of Congress pour démontrer comment des outils simples et peu coûteux peuvent être utilisés pour introduire l'open data au sein des bibliothèques, archives et institutions muséales. ©OCIM

[« Dans la culture, l'Open data commence à prendre corps »](#) / GUILLOU Francine.- In : *Le Journal des arts*, n° 490, 2017.- pp. 11.

Résumé : A l'instar des Champs libres à Rennes ou des Archives nationales, plusieurs institutions culturelles font désormais le choix d'ouvrir et partager leurs données publiques. ©JdA

[« Les données culturelles s'ouvrent de plus en plus à l'open data »](#) : dossier d'actualité [en ligne].- In : *Lagazette.fr*, 5 août 2014.

Résumé : La loi Cada de 1978 sur l'accès aux documents administratifs place les données culturelles sous un régime assoupli. Certaines institutions l'ont utilisée pour freiner l'ouverture de leurs données. Mais cette exception subit de plus en plus de coups de boutoir. Ainsi la nouvelle mouture de la directive PSI, qui doit être retranscrite dans le droit français d'ici l'été 2015, inclut les musées, bibliothèques et archives dans son champ d'application. ©La gazette.fr

**Enjeux numériques pour les médiations scientifiques et culturelles du passé / JUANALS Brigitte ; MINEL Jean-Luc (dir.). – Nanterre : Presses universitaires de Paris Nanterre, 2017.- 211 p.- (Les passés dans le présent. Notions & méthodes).**

Résumé : Réflexion collective sur les potentialités qu'offre le web de données, avec les technologies du web sémantique, pour le partage numérique des connaissances et de la culture. ©OCIM



**[Guide data culture : Pour une stratégie numérique de diffusion et de réutilisation des données publiques numériques du secteur culturel](#) [en ligne] / DOMANGE Camille.- Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, 2013.- 65 p.**

**(Une version actualisée de ce rapport sera disponible fin 2017)**

*Résumé : Le développement du numérique a induit une transformation des modes de consommation des biens culturels ainsi que des pratiques et des usages. La prégnance du mouvement open data a conduit à faire de la problématique de la réutilisation des informations du secteur public un des enjeux centraux des politiques culturelles d'aujourd'hui. Le choix de rendre accessibles et réutilisables les données publiques s'inscrit dans une perspective historique, dans une recherche du meilleur partage et d'une plus grande diffusion de l'information mais aussi d'une meilleure mise en perspective du travail des Administrations. Ce guide a ainsi pour objectif de présenter le mouvement de l'open data, le cadre législatif et réglementaire en vigueur, d'apporter un regard pédagogique sur la complexité des régimes juridiques existants, et d'accompagner les différents acteurs culturels en leur proposant des outils juridiques simples et adaptés pour engager une stratégie numérique de diffusion et de réutilisation de leurs données publiques numériques. ©Ministère de la Culture et de la Communication*

**« Open data : des professionnels agiles » / JOST Clémence.- In : Archimag, n° 297, 2016.- pp. 33-34.**

*Résumé: Depuis son développement, on doit à l'open data et à la transparence de l'action publique une meilleure connaissance du territoire. Mais au sein des collectivités, qui sont les professionnels en charge de cette ouverture des données ? Zoom sur des profils qui évoluent rapidement. ©OCIM*

**Open data : ouverture, exploitation, valorisation des données publiques / KOBER Vincent.- Voiron : Territorial, 2017.- 134 p.- (Les essentiels).**

*Résumé : État des lieux des questions soulevées, en termes technique, organisationnel, juridique et économique, par la politique d'ouverture des données publiques par les instances publiques françaises et européennes. L'ouvrage apporte un éclairage sur la traduction de la loi NOTRe et la loi pour une République numérique dans la gestion de données pour les professionnels concernées, tels les gestionnaires des systèmes d'information. ©OCIM*

**« Open data : une révolution en marche ».- In : Légicom, n° 56, 2016.**

**[Ouverture et le partage des données publiques culturelles, pour une \(r\)évolution numérique dans le secteur culturel](#) [en ligne] / DOMANGE Camille. – Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, Département des programmes numériques du Secrétariat Général, 2013.- 67 p.**

*Résumé : La politique d'ouverture et de partage des données publiques est une ambition qui sert à la fois la modernisation de l'action publique, la transparence démocratique ainsi que l'innovation économique, sociale et culturelle. La mise en œuvre de cette politique implique de changer de paradigme en passant d'une culture de l'accès aux données publiques à celle de la réutilisation des données produites détenues par les acteurs publics dans le cadre de leur mission de service public. Il s'agit d'une (r)évolution numérique majeure qui dépasse en réalité largement la seule problématique de l'ouverture à la réutilisation libre et gratuite des données publiques sur des plates-formes de mise à disposition. La politique d'open data constitue en ce sens un bouleversement culturel et cognitif qui s'inscrit au cœur de la transformation numérique de la société et donc du secteur culturel. ©Ministère de la Culture et de la Communication*

**Consulter également sur le site du ministère de la culture**



**Tutoriel de l'Open data**



**Diffusion et réutilisation des données publiques**

### 4.3. Gestion collaborative du patrimoine en ligne

**« Open data et crowdsourcing : un état des lieux du point de vue des musées » / ESTERMANN Beat.- In : La Lettre de l'OCIM, n° 162, 2015.- pp. 41-46.**

*Résumé : Une enquête menée par la Haute école spécialisée bernoise en Suisse permet de faire le point sur la mise en place par les musées des innovations liées au développement d'internet (numérisation des collections, réseaux sociaux, licence libre, création collaborative de contenus...) : l'auteur met en lumière la perception par les musées des avantages et des inconvénients de ces nouvelles pratiques mais aussi des obstacles rencontrés dans leur diffusion. ©OCIM*

**[Inventer des musées pour demain : rapport de la mission musées XXIe siècle \[en ligne\] / EIDELMANN Jacqueline \(dir.\)- Paris, La Documentation française ; Direction de l'information légale et administrative, 2017.- 251 p.](#)**

*Résumé : Parmi les quatre domaines de réflexion engagés, celui de la relation aux publics proposant un musée inclusif et collaboratif ouvre les pistes d'un musée conversationnel où le débat démultiplie des paroles qui s'enrichissent réciproquement et où différents niveaux de participation à la vie du musée sont possibles comme celui de participer à la communauté numérique du musée pour l'enrichissement des données (modèle wiki). ©INP*

**Wikipedia, objet scientifique non identifié / BARBE Lionel ; MERZEAU Louise ; SCHAFFER Valérie.- Nanterre : Presses universitaires de Paris-Ouest, 2015.- 216 p.- (Sciences humaines et sociales).**

*Résumé : Parmi les dix premiers sites visités au monde, Wikipédia est désormais d'un usage courant dans le milieu éducatif et scientifique. Mais quelles sont exactement les relations que les chercheurs ont nouées avec la plus célèbre encyclopédie participative et collaborative en ligne ? Tel est l'objet de ce livre collectif et interdisciplinaire, où alternent études de cas et réflexions transversales.*

*En observant la participation des chercheurs et experts à Wikipédia, l'ouvrage cherche notamment à identifier des enjeux en termes d'intermédiation des savoirs, de structuration et de reconnaissance d'un champ ou de diffusion de la culture scientifique.*